Prévention des risques psychosociaux

Durée : 2 jours.

Public :

Membres du CHSCT, managers, DRH, cadres, responsables RH, directeurs d'établissement, responsables de service, responsables d'équipe opérationnelle, chefs d'entreprises de TPE et PME. Derniere MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Comprendre les causes de souffrance au travail. Identifier les risques psychosociaux dans son entreprise, évaluer le degré de souffrance perçu par les salariés et mettre en place une démarche de prévention collective.

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation si ce n'est être en situation de management.

Méthodes :

Exposés théoriques sur les notions de stress et de souffrance au travail, méthodologie d'évaluation et de prévention à partir de cas concrets.

Evaluation :

L?évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Derniere MAJ : Avril 2024

Définition des risques psychosociaux

Analyse des différents types de risques psychosociaux
Anxiété, stress, souffrance psychique
Traumatismes psychologiques
Harcèlement moral
Les différentes formes de violence et d'agressivité
Le risque suicidaire
Repérer les facteurs qui favorisent l'émergence des risques psychosociaux

La notion de risque professionnel

L'accident de travail
L'accident de trajet
La maladie professionnelle

Institutions et organismes de prévention

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
La médecine du travail

Les sanctions pénales et les règles de responsabilités, la responsabilité sociale de l'entreprise : RSE

Les obligations de l'employeur en matière de parité, diversité, handicap
Les chartes et labels
L'engagement social de la fonction RH

L'évaluation du risque psychosocial

Le comité de pilotage
Le recueil des données (entretiens individuels, groupes de parole, choix de questionnaires…)
Les différents modèles de questionnaires
L'analyse des données et le diagnostic
La restitution
L'élaboration d'un plan d'action
Discuter des résultats et du diagnostic
Identifier les priorités
Proposer des axes d'amélioration
Mettre en place les actions et le suivi de leur réalisation
Déontologie de l'intervenant au comité de pilotage

Prévenir les situations de harcèlement moral

Déceler les prémices du harcèlement moral dans l'entreprise
Comprendre les enjeux juridiques du harcèlement moral
Reconnaître les comportements harcelants
Savoir agir en cas de harcèlement avéré
Adopter la bonne communication avec son équipe

Faire évoluer les pratiques de management

Prendre du recul et poser un diagnostic sur les pratiques de management au sein de son équipe
S'appuyer sur les outils d'analyse adaptés pour améliorer l'organisation du travail
Savoir définir des indicateurs pour sonéquipe
Prendre des mesures correctives

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.
Délais d'accès : Nous contacter.
Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicaps nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.

adeos FORMATIONS
contact@adeos-formations.com
T : 04 69 64 72 07
www.adeos-formations.com